Prévention et gestion de l'influenza aviaire dans les établissements de santé

Transmission

- L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est une infection causée par des virus de l'influenza aviaire A (p. ex., le H5N1), qui provoque habituellement une maladie clinique grave chez les oiseaux.
- L'influenza aviaire A (H5N1) a été détectée chez des populations animales partout au Canada, y compris la volaille, la sauvagine sauvage et les mammifères, et aux États-Unis dans du bétail comme les bovins laitiers.
- Les virus de l'influenza aviaire A peuvent être transmis aux humains par contact direct ou indirect avec des particules respiratoires infectieuses porteuses du virus ou par inhalation de celles-ci.
- La plupart des infections humaines se produisent par contact direct ou indirect avec un oiseau sauvage ou un mammifère infecté, ou avec des matériaux ou des environnements associés à des animaux infectés.

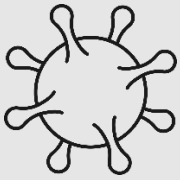

Identification des cas

- Conformément à la pratique normale, dépistez tous les patients/résidents/clients (P/R/C) qui entrent dans l'établissement santé pour déceler des signes ou des symptômes d'infection aiguë des voies respiratoires (IAVR) et effectuer un test de dépistage selon les indications.
- Évaluez la présence de symptômes courants de l'IAHP comme la fièvre, la toux et/ou la conjonctivite.
- Envisagez l'IAHP et effectuez un test de dépistage en conséquence (en plus d'autres causes potentielles d'IAVR) si le P/R/C présente des symptômes compatibles et indique avoir été exposé à des oiseaux, des animaux sauvages, du bétail ou d'autres animaux potentiellement infectés.
- Envisagez d'effectuer un test de dépistage sur les personnes atteintes d'encéphalite virale ou de méningo-encéphalite inexpliquée pour vérifier si l'influenza est une cause potentielle.
- Signalez les cas soupçonnés ou confirmés d'IAHP au bureau local de santé publique.

Soumission des échantillons

- Utilisez un échantillon prélevé par écouvillonnage du nasopharynx et un échantillon prélevé dans la gorge.
- Suivez les instructions relatives aux autres types d'échantillons et au prélèvement d'échantillons pour les tests de dépistage de l'IAHP. Les types d'échantillons autres que les échantillons respiratoires (p. ex., les échantillons prélevés par écouvillonnage conjonctival) doivent être approuvés par un microbiologiste de SPO. Communiquez avec le service à la clientèle du laboratoire de SPO avant de soumettre l'échantillon. Le numéro d'enquête pour l'influenza aviaire est ONT-2022-00001.

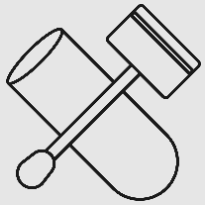

Précautions supplémentaires

- Mettez en œuvre des précautions contre la transmission par contact, par gouttelettes et par voie aérienne pour les cas soupçonnés ou confirmés d'IAHP.
- Portez des gants, une blouse, un dispositif de protection oculaire et un respirateur N95 qui a fait l'objet d'un essai d'ajustement et dont l'imperméabilité a été testée lors de l'entrée dans la salle du P/R/C.
- Accueillez le P/R/C dans une chambre d'isolement des infections aéroportées. Si une telle chambre n'est pas disponible, installez-le dans une pièce individuelle avec la porte fermée. Envisagez d'utiliser des unités portatives de filtration à haute efficacité pour les particules de l'air (HEPA) pour compléter la ventilation dans les endroits où la ventilation n'est pas conforme aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA).
- Si le P/R/C doit quitter la pièce, il doit se laver les mains et porter un masque médical, s'il est toléré.
- Reportez les interventions médicales générant des aérosols (IMGA) facultatives jusqu'à ce que la maladie disparaisse. Effectuez les IMGA non facultatives dans une chambre d'isolement des infections aéroportées, en utilisant l'équipement de protection individuelle approprié et en présence d'un nombre minimal de personnes dans la salle.

Pratiques de base

- Effectuez une évaluation des risques au point d'intervention avant chaque interaction avec le P/R/C.
- Pratiquez une hygiène des mains (c.-à-d. en utilisant un désinfectant pour les mains à base d'alcool à 70 à 90 % ou de l'eau et du savon) conformément aux quatre moments de l'hygiène des mains.
- Si l'équipement ou les dispositifs médicaux ne peuvent pas être réservés au P/R/C, nettoyez et désinfectez l'équipement ou les dispositifs médicaux partagés après chaque utilisation.
- Assurez un nettoyage et une désinfection en profondeur de l'environnement, en mettant l'accent sur les surfaces fréquemment touchées.

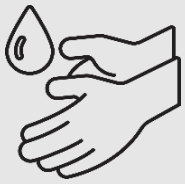

Ressources

- Pratiques exemplaires de prévention, de surveillance et de contrôle des nouvelles infections respiratoires dans tous les milieux de soins
- Pratiques exemplaires en matière de prévention de la transmission des infections aiguës des voies respiratoires dans l'ensemble des établissements de santé

Les renseignements contenus dans ce document sont à jour au mois de décembre 2024.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

Ontario